

Bouvière

Bien que peu connue des pêcheurs en raison de son absence d'intérêt halieutique, la bouvière n'en demeure pas moins une espèce piscicole intéressante de par son mode de reproduction original qui s'effectue aux dépends des moules d'eau douce.

Nom commun

Feuille de saule, péteuse, rosière, dormille, cluzeau, Bitterling (allemand & anglais)

Nom Scientifique

Rhodeus amarus - Découvert par Bloch en 1782

Famille

Cyprinidés

Le Saviez-Vous?

En période de reproduction, la femelle développe un organe de ponte (ovipositeur), sorte de tube d'environ 6 cm naissant en avant de la nageoire anale. Cet organe lui permet de déposer ses œufs à l'intérieur du siphon exhalant d'une moule d'eau douce (anodonte).

Description

La bouvière est un petit cyprinidé dont la taille oscille autour de 50-70 mm. Les mâles sont légèrement plus grands que les femelles. Le corps est court, plutôt haut et aplati latéralement et recouvert de grandes écailles.

La robe se caractérise par un aspect brillant. Les flancs sont argentés, le dos est gris-vert et

une bande bleutée souligne le pédoncule caudal en avant la nageoire caudale. En période de reproduction une coloration rose violacée remarquable apparaît sur l'ensemble du corps. La bouvière est un poisson à courte durée de vie, en moyenne 2-3 ans et jusqu'à 5 ans.

Habitat Et Comportement

La bouvière, espèce généralement grégaire, affectionne les eaux calmes de préférence claires et sur fonds sablo-limoneux favorables au développement des hydrophytes et à l'installation des mollusques bivalves.

Ce poisson est un phytophage détritivore et consomme des algues vertes ou filamenteuses, des diatomées, ou encore des organismes benthiques...

Les adultes sont matures à l'âge d'un an. La bouvière se reproduit d'avril à août. La température de fraie oscille normalement autour de 15-21°C.

La fécondité est particulièrement faible, de l'ordre d'une centaine d'œufs par femelle. A l'aide de son ovipositeur, la femelle dépose des œufs de forme ovoïde et riches en vitellin dans le siphon exhalant d'une moule d'eau douce de taille suffisante (40 à 70 mm). La ponte est multiple, la femelle déposant ses œufs par petits groupes (environ 5 œufs) dans différents mollusques. Les moules recevant la ponte sont gardées par le mâle. L'éclosion a lieu dans la cavité palléale du mollusque et les alevins sont ainsi protégés durant plusieurs semaines au sein de leur hôte. Cette relation ne nuit pas au mollusque qui se développe normalement en présence de la bouvière.

Pêche Et Règlementation

La bouvière est inscrite à l'arrêté du 8 décembre 1988 fixant la liste des espèces de poissons protégées sur l'ensemble du territoire national. A ce titre la destruction du fraie et de l'habitat de la Bouvière est interdite et son utilisation comme appât (vif, poisson mort ou partie de poisson) est également prohibée.

Par ailleurs, la bouvière figure à l'annexe 2 de la Directive Habitats et à l'annexe 3 de la convention de Berne.

Présence En Côte D'or

La bouvière se rencontre çà et là dans les eaux calmes du département, la présence de l'espèce est liée à celle des mollusques bivalves de la famille des Unionidés. Des densités intéressantes ont été notées dans la Vouge, dans le canal de Bourgogne, dans la Saône et ses annexes.